

LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 21 du 28 novembre 2017

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMMISSION DES JEUNES

FUTSAL U13 :

La finale se déroulera samedi 23 décembre 2017 à Gramat. Les clubs peuvent se mobiliser en collectant pour ce jour-là, des jouets, livres et friandises au profit des « Restos du Cœur ».

Clubs qualifiés : AV FOOT 46 NORD ; CAHORS FC ; CAUSSE SUD 46 ; ENT BOURIANE FC ; ENT CAZALS/MONTCLERA ; ESCG ; FC CAUSSE LIMARGUE ; FIGEAC QUERCY FOOT ; LABASTIDE MURAT et PSV D'OLT.

Le tirage au sort des poules se déroulera jeudi 30/11/2017 à 10 h 30 au District.

Ces clubs devront se présenter avec un(e) joueur/se U15 ou U17 pour officier comme arbitre lors de ce rassemblement.

Accueil des équipes : 13 heures – 13 h 15 à Gramat.

FUTSAL U15/U17 :

Le premier tour du Challenge organisé par le District se déroulera aux vacances de Noël et/ou d'hiver. La finale se jouera aux vacances d'hiver ou de Pâques.

Les clubs pouvant accueillir un ou plusieurs plateaux devront se faire connaître au plus tard le 14 décembre, en précisant le jour, l'heure du plateau et la catégorie.

RAPPELS :

Plateaux U11 et U13 :

Les feuilles de plateaux éditées et fournies par le District doivent être retournées après avoir été complétées. Elles peuvent être transmises en plus par mail si un retard postal est prévisible.

En U11 :

- . les défis sont **OBLIGATOIRES** et leurs résultats doivent être renseignés sur la feuille de plateau (les défis à réaliser ont été précisés par la Commission des Jeunes). Ils doivent être réalisés avant les matchs.
- . les oppositions (équipes qui s'affrontent) doivent être notées sur les feuilles de plateaux ainsi que les scores.

CHANGEMENTS DATES/LIEUX/HORAIRES :

U15 :

Le match ESCG 1 – MONTCABRIER 1 prévu à Gignac le 02/12/2017 (15 heures) est retardé à 17 heures.

U9 :

Le plateau prévu à VARAIRE le 02/12/2017 (10 heures) se jouera à 14 h 30 avec l'accord des équipes concernées : EF FOOT AZUR 1 et 2 ; EF ELAN MARIVALOIS 1, 2 et 3 ; FIGEAC QUERCY FOOT 1 et 2 ; CAUSSE SUD 1 ; ECCF 1 et 2, participeront à ce plateau.

Le plateau organisé le 02/12/2017 par QUERCY BLANC se déroulera sans les deux équipes de l'ECCF. Equipes prévues : VIRE/TOUZAC 1 ; LACAPELLE FOOT 1 ; HAUT CELE 1 ; ST CYPRIEN/MONTCUQ 1 ; PFFC 1.

Le plateau prévu le 16/12/2017 à Vire est déplacé à TOUZAC. Equipes concernées : CAZALS 1, 2 et 3 ; PSV D'OLT 1 et 2 ; PFFC 1 ; VIRE/TOUZAC 1.

U7 :

Le plateau prévu à VARAIRE le 09/12/2017 (10 h) se jouera à 14 h 30 avec l'accord des équipes concernées : GREALOU 1 ; EF FOOT AZUR 1 et 2 ; LALBENQUE/FONTANES 1 et 2 ; CAUSSE SUD 1.

INFORMATIONS :

Des résultats de plateaux U11 joués le 18/11/2017 n'ont pas été renseignés par les clubs suivants : FIGEAC QF ; AVENIR FOOT 46 NORD ; QUERCY BLANC.

Merci de les communiquer au District et de les indiquer à l'avenir.

En U7 et U9, des feuilles de plateaux nous parviennent incomplètes. Les noms des joueurs et les numéros de licences doivent obligatoirement être renseignés.

Pour faire suite à un problème de disponibilité de ses éducateurs, CAHORS FC souhaite inverser l'horaire des matchs de ses deux équipes U17. En conséquence, les :

- . U17 (équipe 1) jouera à 14 heures,
- . U17 (équipe 2) jouera à 16 heures.

AVENIR FOOT 46 NORD propose un FUTSAL U11 le 02/12/2017 à 14 heures au Cosec de Biars sur Cère (6 places). Equipes inscrites : AV FOOT 46 NORD 1, 2 et 3 et FC CAUSSE LIMARGUE 1 et 2 ; Il reste une place ; si une équipe est intéressée, elle doit prendre contact avec le club organisateur.

FUTSAL U11 – U9 – U7 :

U11 :

Catégorie	Date	Club organisateur	Lieu	Heure début	places disponibles	équipes inscrites	places restantes
-----------	------	-------------------	------	-------------	--------------------	-------------------	------------------

Futsal U11 : matchs à 5 contre 5 (4 + 1 GB) sur un terrain de handball.

02/12/2017	AVF 46 N	BIARS/CERE		14H	6	AVF 46 N 1,2 et 3, CAUSSE LIMAR 1 et 2,	1
08/12/2017	ELAN MARIVALOIS	LACAPELLE-MARIVAL		18H30	6	ELAN MARIVALOIS 1 et 2,	4
09/12/2017	FC LALBENQUE	LALBENQUE		14H	6	FC LALBENQUE 1, 2 et 3,	3
12/01/2018	ELAN MARIVALOIS	LACAPELLE-MARIVAL		18H30	6	ELAN MARIVALOIS 1 et 2,	4
20/01/2018	AVF 46 N	BIARS/CERE		14H	6	AVF 46 N 1,2 et 3,	3
27/01/2018	FC QUERCY BLANC	CASTELNAU-MONTRATIER		14H30	6	FC QUERCY BLANC 1 et 2	4

U9 :

Catégorie	Date	Club organisateur	Lieu	Heure début	places disponibles	équipes inscrites	places restantes
-----------	------	-------------------	------	-------------	--------------------	-------------------	------------------

Futsal U9 : matchs à 5 contre 5 (4 + 1 GB) sur un demi-terrain de handball.

20/01/2018	AVF 46 N	BIARS/CERE		14H	6	AVF 46 N 1,2,3 et 4,	2
27/01/2018	FC QUERCY BLANC	CASTELNAU-MONTRATIER		10H	6	FC QUERCY BLANC 1,	5
03/02/2018	AVF 46 N	BIARS/CERE		14H	6	AVF 46 N 1,2,3 et 4,	2
17/02/2018	FC QUERCY BLANC	CASTELNAU-MONTRAIER		10H	6	FC QUERCY BLANC 1,	5

U7 :

Catégorie	Date	Club organisateur	Lieu	Heure début	places disponibles	équipes inscrites	places restantes
U7	27/01/2018	AVF 46 N	Biars	14h	12	AVF 46 N 1 et 2,	10
U7	27/01/2018	EF Haut Célé	Bagnac	14h	12	EF Haut Célé 1, 2 et 3,	9
U7	10/02/2018	AVF 46 N	Biars	14h	12	AVF 46 N 1 et 2,	10
U7	10/02/2018	EF Haut Célé	Bagnac	14h	12	EF Haut Célé 1, 2 et 3,	9
U7	17/02/2018	FC Quercy Blanc	Castelnau-Mon	14H30	12	FC Quercy Blanc 1 et 2,	10

Futsal U7 : matchs à 4 contre 4 (3 + 1 GB) sur un tiers de terrain de handball

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

PROMOTION D'EXCELLENCE :

CAHORS FC 2 – ELAN MARIVALOIS 2 du 09/12/2017 est avancé à 18 heures au Stade Pierre Ilbert 2 à Cahors – Accord des clubs.

ECCF 1 – CAUSSE SUD 46 1 se jouera le 10/12/2017 à Cénevières à 15 heures (journée 9).

ECCF 1 – LABASTIDE MURAT 1 se jouera le 14/01/2018 à Cénevières à 15 heures (journée 11).

ECCF 1 – CAHORS FC 2 se jouera le 04/02/18 à Cénevières à 15 heures (journée 12).

Motif : terrain de Cajarc non opérationnel en période hivernale en soirée.

1ERE DIVISION – POULE B :

MARIVALOIS 3 – LISSAC ET MOURET du 09/12/2017 est avancé à 18 heures à Issendolus – Accord des clubs.

2EME DIVISION – POULE B :

ECCF 2 – LACAPELLE FOOT 2 du 04/12/2017 est avancé à 13 heures à Cénevières.

COMITE DIRECTEUR COMPTE RENDU

Compte Comité Directeur du 8 novembre 2017

Présents : Serge MARTIN, Floréal BARRANCO, Alain BEAUSOLEIL, Jean Luc BOYER, Didier BREIL, Jean Claude BRUEL, Jean Luc CHARTRON, Didier CUNIAC, Francis DELOR, Damien HUG, Michel LASFARGUES, Franck PIGEON, Katia PINQUIE, Marie Laure RAYNAL, Daniel SOURZAT, Claudine VERMANDE.

Absents excusés : Yves ABITTEBOUL, Jacques BARRE, Dominique BRAS, Karine CHATAIN, Emma FRANCOUAL, Aubert LAMBLIN, Franck LEONARD.

Assiste: Véronique CROS, secrétaire.

Le procès-verbal du Comité Directeur du 12 octobre 2017, paru au PV n°17 du 31/10/2017, est approuvé à l'unanimité des présents.

Informations du Trésorier Adjoint, Didier Cuniac

Présentation du Bilan Financier arrêté au 30/06/17.
Le bilan se révèle avec un solde négatif.

Le cabinet comptable Sofrec a édité un bilan « projet » arrêté au 30/06/2017.
Un rendez avec Frédéric Dardy, expert-comptable a eu lieu le lundi 6 novembre 2017.
Une analyse du résultat a été faite. Il en résulte un déficit de – 19 940€.
Ce déficit s'explique par la mise à jour sociale des salariés qui impacte à hauteur d'environ 12k€, de travaux d'entretien (5k€) et d'un club débiteur de 2 500€.

Le Montant des subventions reste sensiblement égal à celui de la saison précédente.
Il est confirmé qu'un budget prévisionnel sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2017.

Le Comité Directeur, à l'unanimité des présents, valide le bilan au 30/06/2017.

Informations de Mme Katia Pinquié, Présidente de la Commission des Finances :

Elle revient sur des points évoqués lors de la réunion de la Commission des Finances, qui s'est déroulée, ce même jour à 19 h 20.
Elle confirme les explications données par le Trésorier Adjoint et Mme Véronique Cros, en charge de la comptabilité, concernant le résultat négatif du bilan au 30/06/2017.
Un budget prévisionnel va être préparé et présenté à l'Assemblée Générale du 9 décembre 2017.
Des pistes de travail sur le bilan comptable sont évoquées, pour la saison 2017/2018 :

- . Reclassement de comptes comptables, de certaines écritures,
- . Revoir le volet des immobilisations ainsi que la valeur comptable du bâtiment.

Des économies devront être réalisées sur certains postes (frais de déplacements, frais de réception). Une augmentation du tarif des engagements (prévision + 50 € par club) est prévu pour la saison 2018/2019.

Une aide pour l'achat de la tablette (FMI) de 50 € a été attribuée à certains clubs durant la saison 2016/2017. L'aide sera versée, durant la saison 2017/2018, à tous les clubs qui ne l'ont pas encore reçue. Pour rappel, cette aide a pu être possible grâce à une subvention du Crédit Agricole.

Le véhicule acheté en septembre 2017 sera amorti sur 5 ans.

Informations de Serge MARTIN :

. Le Président remercie Katia Pinquié et Sabine Couderc pour leur travail à la Commission des Finances ainsi que Didier Cuniac et Véronique Cros pour leur investissement et le suivi de la comptabilité durant toute la saison.

. Le District soutien depuis plusieurs saisons les « Restos du Cœur ». Un chèque de 150 € leur sera remis lors de la finale Futsal de Gramat le samedi 23 décembre 2017.

. Tous les frais de déplacements des bénévoles (Président ou Membres de Commission), afin de se rendre à des réunions à la Ligue, et qui utilisent leur véhicule personnel, seront remboursés au départ du District.

Il est rappelé que le véhicule du District devra être utilisé en priorité dès lors que cela est possible.

Informations du Président de la CDA, Jean Claude Bruel :

. Les arbitres n'ayant pas participé (et réussi) aux tests physiques à l'issue du dernier rattrapage, ne seront plus être désignés jusqu'à la fin de la saison 2017/2018.

. Si, lors de la 1ère observation, l'arbitre enregistre une note disqualifiante, une 2ème observation sera faite. Cependant, à l'issue de la seconde, s'il obtient encore une note éliminatoire, ce dernier sera remis à la disposition de son club.

. Le Règlement Intérieur de la CDA est en cours d'élaboration.

. Rappel : Assemblée Générale d'Hiver des clubs, le samedi 9 décembre 2017 à 9 h 30 au siège du District à Cahors.

Séance levée à 23 h 20.

Le Président,
Serge MARTIN.

Le Secrétaire Général,
Didier BREIL.

COMMISSION DES COUPES

LAVILLE :

Le tirage au sort de la phase éliminatoire a eu lieu le 28/11/2017 au Siège du District.

Présents :

District : MM Didier Breil, Francis Delor, Floréal Barranco, Jean Claude Bruel et Michel Teulières.

Clubs : ESCG, MARIVALOIS.

Les matchs ci-après se joueront le **18 FEVRIER 2018 à 14 h 30** :

1 : CAPDENAC 2 – SAINT MATRE LE BOULVE à Capdenac,

2 : BOISSIERES – ECCF 2 à Boissières,

3 : LALBENQUE/FONTANES 3 – COMIAC à Lalbenque,

4 : ESCG 2 – BIARS BRETENOUX 4 à Gignac,

5 : LABASTIDE MURAT 2 – ALBAS à Labastide Murat,

6 : MARIVALOIS 4 – VAL ROC FOOT 3 à Molières,

7 : PSV D'OLT 4 – MAYRINHAC 2 à Douelle,

8 : FONS – CAPDENAC 1 à Fons

Les clubs ayant un éclairage agréé peuvent avancer leur match au samedi soir, sous réserve de l'accord du club adverse reçu au secrétariat du District avant le 5 février 2018.

INFORMATIONS GENERALES

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER :

Le **SAMEDI 9 DECEMBRE 2017** au siège du District du Lot de Football à Cahors.

N.B. : Appel des clubs à partir de 9 heures.

Veillez trouver ci-après le pouvoir ainsi que l'ordre du jour transmis par courriel à tous les clubs :



POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

**DU 9 DECEMBRE 2017 à 9 h 30
à CAHORS, siège du District.**

Numéro affiliation du club :

Le bureau du club de :

Donne pouvoir à M. (ou Mme).....

Numéro de licence

Pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs.

Signature du Président

Cachet du Club

Rappel art. 12.3 des Statuts du District du Lot de Football : « s'ils ne sont pas Présidents de leur association, les délégués doivent être munis d'un pouvoir de celle-ci, Pouvoir signé du Président. Un délégué ne peut représenter, au plus, que 2 associations y compris la sienne, et à condition qu'il représente déjà celle-ci. Le délégué devra être muni de pouvoirs réguliers signés de chacune de ces associations. Chaque club ne pourra déléguer qu'un seul représentant. En aucun cas plusieurs membres d'un même club ne pourront représenter d'autres associations. »

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

**SAMEDI 9 DECEMBRE 2017 à 9 h 30
au siège du District du Lot de Football à Cahors**

Ordre du jour :

- 9 h 00 : Accueil et émargements des clubs.
- 9 h 30 : Assemblée Générale d'Hiver,
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2017 à Bagnac/ Célé
(paru au PV n° 2 du 11 juillet 2017).
- Intervention du Président.
- Informations du Secrétaire Général.
- Présentation du bilan par Monsieur Frédéric Dardy, expert-comptable Sofrec.
- Intervention de Madame Nathalie Viguier Commissaire aux comptes.
- Approbation par l'Assemblée Générale des comptes annuels au 30/06/17 – Vote.
Budget prévisionnel 2017/2018 – Vote.
- Intervention des personnalités.
- Remise dotations « Bénévoles du Mois ».
- Verre de l'amitié, à l'issue de l'Assemblée Générale.